

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 28 E 29 D'OTTOBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 28 ET 29 OCTOBRE 2021

2021 / O2/039

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF A LA
QUESTION DEPOSEE PAR MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI
AU NOM DU GROUPE UN SOFFIU NOVU**

OBJET : Plan Avenir Montagne et développement de l'intérieur

Vi ringraziau per a vostra quistione, sapete chè no scumpartimu u listessu scopu è u listessu amore pè e nostre muntagne è i nostri paesi, in particolare i nostri paesi di l'internu. Dunque, un v'aghju micca à surprise rispundendu di sì, per scrivesi in l'andadura glubale à prò di i territorii è di i paesi di muntagna. Di sicuru, cuntemu di falla, a femu dighjà è circaremu à falla ancù di più è di megliu.

J'ai envie de vous dire que ça a été, et vous le savez, une priorité essentielle depuis notre accès aux responsabilités. Ces projets, nous les portons en partenariat avec l'ensemble des acteurs, c'est-à-dire avec les communes, les intercommunalités, avec le parc naturel, avec les professionnels de la montagne.

Vous dites dans votre question « vous nous opposez le comité de massif », mais « nous, nous proposons » le comité de massif qui est une instance qui n'existait pas et qui est une sorte de parlement de la montagne nous permettant de faire mûrir ces projets et ensuite de les proposer à la décision.

Alors sur le plan « Avenir montagne », je rappelle que si la Corse s'est positionnée de façon positive, c'est aussi grâce à un travail politique de fond que nous avons mené, et sur le long terme, lors d'entretiens avec Jean-Baptiste Lemoine qui était venu à Corti, avec Joël Giraud, que nous avons mené de façon générale avec le Gouvernement, et avec l'ensemble des acteurs concernés, et je me tourne aussi vers Paul-Jo Caitucoli par exemple, et vers la Présidente de l'Assemblée de Corse lorsqu'elle était Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse, à travers les différentes foires, et les projets notamment structurants.

Je rappelle que le Comité de massif, pour les années 2021 et 2022, a d'ores et déjà acté et présenté des dossiers qui sont structurants, et pour la plupart d'entre eux validés, y compris par les services de l'Etat.

Rapidement, pour l'année 2021, on a une programmation sur la rénovation -avec des contraintes urbanistiques que vous connaissez-, des refuges du parc, a casa di l'artigiani, commune de Lugu di Nazza, la maison du tourisme, commune de Zonza, Ercu, commune de Lozzi, Caprunale, porté par la Collectivité de Corse, chemin historique de transhumance, la réhabilitation d'une bergerie à A Sari Sulinzara, tous ces projets sont portés en partenariat avec l'ensemble des acteurs, pour un montant de 8,5 M d'euros.

Pour l'année 2022, sont prévus la réhabilitation du château de Quenza, la valorisation touristique et patrimoniale des couvents d'Orezza et de Casabianca après celui de Merusaglia, la réhabilitation des refuges d'Ortu di Piobbu et Ciottulu di i Mori, la réhabilitation du Paisolu d'Aitone, Jean-Jacques Gianni fait partie de celles et ceux qui veillent à ce que ce dossier sorte le plus rapidement possible, le sentier de Prunelli di Fium'Orbu et la maison forestière de Ghisoni, le tout pour 14,5 M d'euros.

Donc aujourd'hui, la circulaire qui organise la sélection des projets prévoit qu'en Corse, les décisions sont prises sur proposition du Comité de massif ; nous souhaitons travailler en partenariat avec l'Etat, le préfet de Corse ; Monsieur Lelarge a d'ailleurs été invité à participer à ces travaux pour que nous puissions valider les décisions ensemble pour avancer le plus vite possible.

Ce qui me fait faire la liaison avec le rapport de la Chambre régionale des comptes -sur l'utilisation du reliquat de la dotation de continuité territoriale- qui aurait dû être inscrit à cette session, mais qui le sera à la prochaine, et qui reprend d'ailleurs le rapport d'observations provisoires qui avait fuité et dont nous avons déjà parlé.

Aujourd'hui, nous rencontrons un problème de mobilisation des crédits de paiement, cela traduit la difficulté d'ingénierie, des porteurs de projets, par exemple lorsque ce sont des petites communes, quand ce sont des acteurs, etc., là nous rencontrons une difficulté et je pense qu'il faut que l'on essaye d'être meilleurs de ce côté-là.

Je vous remercie.